



Les amis du collectif marée noire de Nantes

MHT, 2 bis boulevard Léon Bureau - 44 200 - NANTES
Association de soutien au collectif marée noire de Nantes

Après le naufrage de l'Erika s'est développé un large mouvement de protestation contre les conditions actuelles du transport maritime mondial.

Le collectif marée noire de Nantes, constitué le 13 janvier 2000, a affirmé :

Les marées noires ne sont pas des fatalités. Elles sont le résultat de la recherche du profit à tout prix au détriment de la sécurité des hommes et de la nature. La logique du toujours moins cher conduit le transport maritime mondial à des conditions inadmissibles : pavillons de complaisance, contrôles techniques complaisants, navires mal entretenus, marins exploités.

Le collectif a largement participé à l'organisation de la grande manifestation " Nantes noire de monde " , le 5 février 2000, pour exprimer la colère de tous : **les bénéficiaires aux pétroliers, le littoral dans le pétrole, pas d'accord ! Assez de complaisances !**

Pour la manifestation du 5 février qui a rassemblé 40 000 personnes, les différents collectifs du littoral atlantique ont coordonné leurs efforts. Ils ont entrepris de réclamer :

- Le paiement par TOTAL des dégâts occasionnés,
- Le renforcement de la sécurité maritime et en particulier une loi instaurant la responsabilité pénale et financière des donneurs d'ordre.

La Coordination des collectifs marée noire a rédigé un memorandum exposant ses exigences. Ce document a servi de base à toutes les démarches entreprises par la suite.

Le collectif a agi alors dans deux directions :

En direction de TOTAL

- Interpellation de la firme TOTAL (interventions aux assemblées générales des actionnaires en mars et en mai 2000 à Paris, occupation de la Mission Littoral de TOTAL en décembre 2000).

En direction des responsables politiques

- Interpellation des dirigeants politiques français et européens (entrevue avec le Premier Ministre lors du CIADT à Nantes le 28 février 2000 - entrevues diverses auprès du cabinet du Premier Ministre, de la Présidence de République, du Ministre des Transports, de la Ministre de l'Environnement, de la Commission Européenne et du Parlement européen)
- Interpellation de tous les députés français
- Interpellation des institutions départementales et régionales.
- Délégations et manifestations (Biarritz en octobre 2000, Strasbourg en novembre 2000 avec remise d'une pétition - 40000 signatures - à la Présidente du Parlement Européen)

Le collectif agit dans la durée :

- promotion des idées qui l'animent
- coordination avec tous les organismes qui agissent dans le même sens : syndicats nationaux du transport maritime, organisations professionnelles des métiers de la mer (Comité des Pêches, paludiers, ostréiculteurs), associations diverses en France et en Europe (Observatoire de la Marée Noire, Info-Birmanie, Agir pour l'Environnement, NABU (Allemagne), Cornwall Wildlife Fund...)
- maintien de l'interpellation régulière des responsables politiques sur l'évolution du droit maritime et la mise en œuvre des décisions prises.

Adhésion & soutien

Nom	Prénom
Adresse	
tel :	fax
Adhésion	50 F particulier 20 F chômeur, précaire 100 F association et soutien

chèques à l'ordre de: **Les Amis du collectif marée noire de Nantes**

